

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Covid-19 : le chef de l'État réceptionne un important lot de matériel médical

**L**E Président de la République, Ali Bongo Ondimba a réceptionné, hier à 15 heures une quantité importante de matériel médical destiné à renforcer la riposte contre le Covid19.

En effet, comme annoncé lors de son adresse à la nation du 21 mars dernier, le président de la République a tenu à effectuer personnellement le déplacement vers l'aéroport international Léon-Mba en vue de s'assurer de l'arrivée effective dudit matériel composé essentiellement de combinaisons d'isolation, de plus d'un million de masques chirurgicaux, de lunettes de protection, de gels hydro-alcooliques, de thermoflashes, d'appareils respiratoires, de deux cent mille kits de dépistage rapide et d'équipements de protection individuelle pour les personnels de santé.

Aussi, soucieux de la santé des Gabonaises et des Gabonais, le Chef de l'État ne ménage aucun effort pour mettre en œuvre des actions en vue d'entraver le plus possible la propagation du virus d'une part, et améliorer la prise en charge des personnes infec-



Un aperçu du matériel réceptionné par le président Ali Bongo Ondimba.

tées d'autre part.

Par ailleurs, le Gabon recevra très

prochainement un important lot de matériel offert par la fon-

dation de de l'homme d'affaires chinois Jack Ma dans le cadre

de la lutte contre la propagation du virus en Afrique.

## Le ministère des Ressources hydrauliques lance l'opération "Mains propres"

**ELLE** consistera à doter Libreville d'un dispositif d'appoint pour le lavage des mains dans les zones à forte affluence. Mais également de la distribution d'eau dans certains quartiers de Libreville.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**L**E ministre des Ressources hydrauliques, Pascal Houangni Ambouroué, a procédé, mardi dernier, sur les sites d'Angondjé et d'Awendjé, au lancement de l'opération "Mains propres". Une opération qui consiste à doter la capitale gabonaise d'environ 40 points d'un dispositif d'appoint pour le lavage des mains dans les zones

à forte affluence. Il s'agira aussi de la distribution d'eau dans certains quartiers de Libreville. Cette opération, qui s'effectue en collaboration avec la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), intervient dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie Covid-19, a expliqué le membre du gouvernement. "Compte tenu de l'état actuel de la desserte, caractérisée par des difficultés d'approvisionnement en eau potable dans cer-

tains quartiers du Grand Libreville, nous avons donc décidé de mettre en place cette opération "Mains propres". Elle permet de rendre possible la mise en application par les populations d'une des principales dispositions d'hygiène préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à savoir se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon", a indiqué Pascal Houangni Ambouroué.

## Un mètre de distance minimum, s'il vous plaît !

Le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, indique, plus à titre de rappel que d'information, dans un arrêté publié ce jeudi 25 mars 2020, que la mesure de distanciation entre les personnes dans les services ouverts au public est d'un mètre minimum. Par service public, il entend "des services de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), les services des banques, les officines pharmaceutiques, les administrations publiques et privées, ainsi que l'ensemble des commerces et surfaces d'alimentation recevant du public".

Le ministre de l'Intérieur rappelle également que "la violation de la présente disposition ou tout comportement de nature à compromettre la mise en œuvre des mesures prises, sera considéré comme constitutif du délit de mise en danger de la vie d'autrui, conformément à l'article 384 du Code pénal et expose leurs auteurs à des poursuites judiciaires".

Le commandant en chef de la gendarmerie nationale et le commandant en chef des Forces de police nationale sont chargés de l'exécution de cet arrêté.

S.A.M.